

## ÉDITO

Chères Rignacoises, chers Rignacois,

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite tout d'abord vous inviter à la cérémonie des vœux de la municipalité, qui se tiendra le vendredi 9 janvier à la salle des fêtes de Rignac. Ce rendez-vous traditionnel sera avant tout un moment convivial et de partage, qui se prolongera autour de la désormais incontournable soupe au fromage.

Les vœux sont l'occasion privilégiée d'échanger avec vous, d'écouter vos attentes et de partager les projets qui façonnent l'avenir de notre commune. À ce titre, plusieurs orientations fortes seront évoquées.

Tout d'abord, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été validé par l'ensemble des partenaires institutionnels : l'État, la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce, ainsi que les autres personnes publiques associées. Cette étape importante nous permet de disposer d'un cadre clair et partagé pour le développement harmonieux de notre territoire.

Afin de mieux répondre aux besoins de nos concitoyens, la France Services va connaître une évolution significative : son temps d'ouverture passera de 25 à 35 heures par semaine, et il sera installé à partir du 1<sup>er</sup> juillet à la Maison Commune, à

la Mairie de Rignac. Cette proximité renforcera l'accès aux services publics pour tous.

Par ailleurs, nous poursuivons notre engagement en faveur de la santé avec l'objectif d'obtenir avec les médecins locaux le label France Santé pour le centre médical de Rignac, une reconnaissance importante pour consolider l'offre de soins de proximité.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une volonté claire : conforter Rignac dans son rôle de bourg-centre, en proposant des services essentiels et de qualité au bénéfice de l'ensemble du territoire. Pour faire de Rignac un lieu où il fait bon vivre.

Ce numéro est le dernier journal municipal de ce mandat. Il marque une étape, mais surtout une continuité dans le dialogue et la construction collective. Je vous donne donc rendez-vous le 9 janvier pour les vœux, afin d'échanger ensemble, vous faire des annonces et préparer ensemble l'avenir de notre commune.

Dans l'attente de ce moment de partage, je vous souhaite, au nom des adjoints, de l'équipe municipale, de très belles fêtes de fin d'année, empreintes de sérénité et de convivialité.

Le Maire  
Jean Marc Calvet

La présentation des voeux du Conseil Municipal aura lieu vendredi 9 janvier 2026 à 18h30, salle des fêtes André Jarlan.

Comme l'année passée, vous êtes invités à partager un moment de convivialité autour d'une soupe au fromage.

Merci de vous inscrire auprès de la mairie au 05 65 80 26 00 ou par mail [mairie@rignac.fr](mailto:mairie@rignac.fr) avant le 7 janvier 2026.

## LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS : RIGNAC CONFIRME SES 3 FLEURS

Le 1<sup>er</sup> décembre, les Maires-adjoints Isabelle Mirabel et Jean-Pierre Issaly accompagnés des agents municipaux Michel Couderc et Baptiste Gladin, ont représenté la commune de Rignac aux Assises Régionales du Cadre de Vie organisées à Millau par le réseau Villes et Villages Fleuris. Cette journée, rassemblant élus, techniciens et partenaires, a permis d'aborder les transitions paysagères, la gestion écologique des espaces publics et le partage d'expériences entre communes engagées. Lors de la cérémonie officielle de l'après-midi, Rignac a reçu la confirmation du maintien de sa 3<sup>e</sup> Fleur, attribuée par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie. Cette distinction valide la qualité du cadre de vie, la cohérence des aménagements et la gestion durable menée depuis plusieurs années.

La commune s'est également illustrée par une reconnaissance individuelle : Michel Couderc, jardinier communal, s'est vu décerner le Prix régional du Jardinier, saluant son savoir-faire et son engagement au service du fleurissement. Ce prix s'accompagne de la remise d'un arbre, offert par la pépinière départementale de l'Aveyron.

La municipalité félicite chaleureusement l'ensemble des agents mobilisés ainsi que les habitants de Rignac, dont l'implication quotidienne contribue pleinement au fleurissement et à la propreté du village. Rignac réaffirme sa volonté de poursuivre une action ambitieuse en faveur de la biodiversité, de la sobriété en eau et de l'embellissement du village.



## CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE ET SAINTE-BARBE : DEUX MOMENTS FORTS DE LA VIE COMMUNALE

À Rignac, la **commémoration du 11 Novembre** s'est déroulée sous un temps exceptionnellement doux. Après la messe, élus, anciens combattants, enfants des écoles et habitants se sont réunis au monument aux morts pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France.

Les élèves des écoles Jacques-Perrin et Saint-Joseph ont entonné La Marseillaise, accompagnés par l'Espérance rignacoise, qui a également offert un petit concert en clôture. La cérémonie s'est terminée autour d'un vin d'honneur servi par la municipalité.

Le 22 novembre, la **traditionnelle Sainte-Barbe** du Centre d'incendie et de secours du Pays rignacois s'est tenue en soirée, à l'espace André-Jarlan, en présence de M<sup>me</sup> Catherine Lupion, Sous-préfète de l'arrondissement de Villefranche, M. André At, Vice-président du Conseil départemental, M. Jean-Marc Calvet et les maires des communes du secteur défendu, le colonel Mickaël Lecoq, Directeur du SDIS, le lieutenant Patrice Jouet, Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, le lieutenant Olivier Gatineau, représentant le commandant de la compagnie de Villefranche ainsi que l'adjudant-chef Lionel Vigier de la gendarmerie de Rignac. Il s'agissait de la première Sainte-Barbe présidée par le lieutenant Laurent Lacaze, récemment nommé chef de centre, en succession du capitaine Gilles Mazars. Dans son allocution, le lieutenant Lacaze a présenté un bilan de 264 interventions sur les douze derniers mois, rappelant la participation des sapeurs-pompiers aux renforts estivaux dans le Lot et en Lozère lors des feux de forêt, ainsi que la mobilisation d'un sapeur-pompier du centre à Mayotte puis en Nouvelle-Calédonie lors des évènements de cette année. Il a également rappelé l'engagement du centre dans plusieurs rencontres sportives régionales et nationales.



La cérémonie a permis de mettre à l'honneur plusieurs membres du centre :

- le médecin commandant Yannick Mazenc, décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon bronze, pour dix ans de service ;
- les sapeurs Joris Bruel, Florian Mellé et Florian Rey, promus au grade de sapeur de 1<sup>re</sup> classe.

Enfin, la mairie de Rignac et la Communauté de communes du Pays Rignacois ont chacune reçu le trophée « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers », saluant leur soutien constant aux personnels volontaires. La soirée s'est conclue par un moment convivial réunissant familles, élus et sapeurs-pompiers.



## TÉLÉTHON EN PAYS RIGNACOIS – COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

La fin d'année a une nouvelle fois été marquée par une forte mobilisation solidaire sur l'ensemble du Pays Rignacois. Les animations organisées dans le cadre du Téléthon 2025 (braderie solidaire de la médiathèque, concerts, marchés de Noël, randonnées et initiatives communales) ont rencontré un réel succès.

La participation a été particulièrement remarquable lors de trois temps forts : la color-run suivie de la soirée des pompiers à Montbazens, le repas paëlla de Roussennac et la soirée dansante – repas choucroute de Rignac.

Grâce à l'engagement des associations, des bénévoles et des habitants, l'ensemble des actions menées dans les 8 communes du Pays Rignacois (Anglars-Saint-Félix, Auzits, Belcastel, Bournazel, Escandolières, Goutrens, Mayran et Rignac), ainsi que dans les communes voisines de Roussennac, Montbazens et Lugan, a permis de récolter plus de 13 000 €.

Parallèlement, la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire s'est déroulée les 28 et 29 novembre dans les magasins U Express de Rignac et Montbazens. Elle a permis de réunir 1 260 kg de denrées grâce à la mobilisation de 19 bénévoles, dont 3 jeunes investis à Montbazens. Malgré un contexte économique contraint, la générosité des habitants est restée au rendez-vous, avec un volume de dons comparable aux années précédentes. L'ensemble des denrées est redistribué, via le CIAS du Pays Rignacois, aux foyers en difficulté signalés sur le territoire.



# AIRE DE COVOITURAGE – TRAVAUX D'EXTENSION ET NOUVEL ARRÊT DE BUS

Le Département de l’Aveyron a engagé un important programme de modernisation de l’aire de covoiturage située au carrefour giratoire route de Belcastel. Ce projet vise à doubler le nombre de places disponibles et à créer un arrêt avec quai-bus, améliorant ainsi l’intermodalité entre transports collectifs et covoiturage. L’aménagement réalisé portera la capacité totale à 22 places de stationnement.

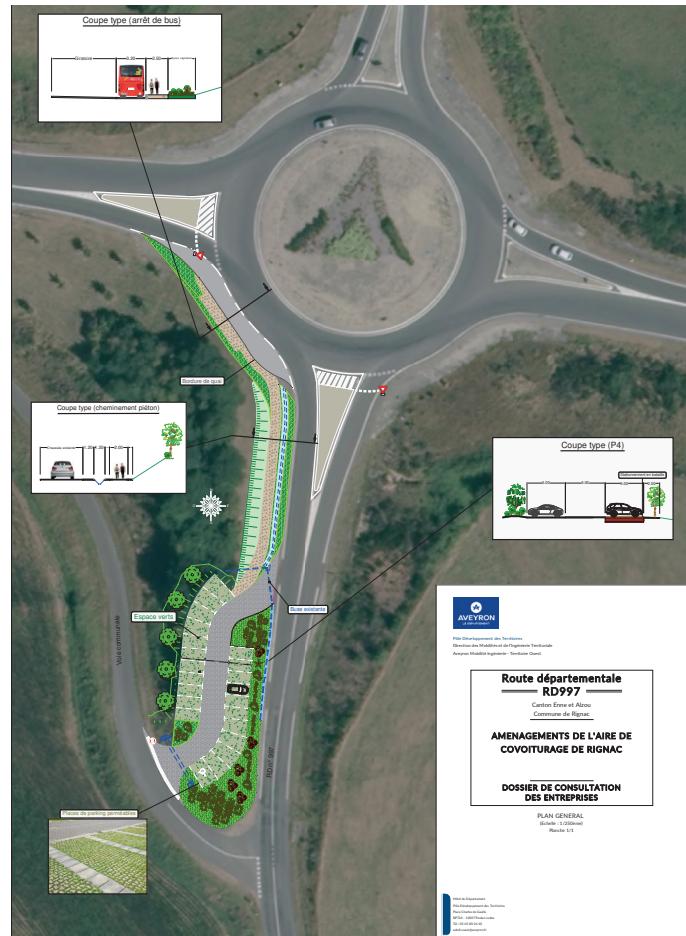
Avant Noël, les travaux concerteront uniquement l’aménagement du giratoire afin de préparer la future zone de dépose bus. Aucun impact n’est prévu sur l’aire de covoiturage en décembre, qui restera accessible.

En revanche, l’aire sera totalement fermée durant tout le mois de janvier, le temps pour les services du Département de procéder à l’extension et au marquage des nouveaux emplacements. Une signalétique sera installée pour informer les usagers et accompagner les déviations nécessaires. La circulation pourra être ponctuellement restreinte sur les RD994 et RD997, sans fermeture complète.

La mise en service de la nouvelle dépose bus interviendra à la fin du premier trimestre 2026, une fois les adaptations de circuits validées par la Région. Cet équipement offrira un accès facilité aux lignes régionales et contribuera à renforcer les mobilités durables sur le territoire.

Une convention d’entretien sera ultérieurement proposée à la commune afin de formaliser la gestion du site lors de sa livraison prévue début 2026.

Le plan d’aménagement est présenté ci-contre.



## TRAVAUX À VIGNALS

Les travaux de modernisation des réseaux se poursuivent sur la commune. Après une première phase menée en octobre 2025, la circulation sur l’avenue de Villefranche ne sera plus impactée. Les interventions se concentrent désormais dans le lotissement de Vignals, où sont réalisés la réhabilitation des réseaux et l’enfouissement des lignes

télécom, d’électricité et d’éclairage public. Une nouvelle fermeture de l’avenue de Villefranche interviendra au printemps (vacances de Pâques) pour finaliser les travaux sur le haut de l’avenue.

Pour toute information, vous pouvez contacter Jean-Pierre Issaly, adjoint en charge du chantier.

## TRAVAUX AU BÂTIMENT LAVRAC – AVENUE DE RODEZ

La commune a récemment acquis l’ancien magasin de meubles Layrac et depuis plusieurs semaines, les bénévoles de l’Espérance Rignacoise accompagnés des agents municipaux y mènent des travaux de réaménagement. Le projet prévoit l’aménagement de trois petites salles dédiées à l’enseignement des cuivres et des percussions, ainsi qu’une grande salle destinée aux répétitions générales de la fanfare.

Au-delà de l’usage musical, cette salle de 75 m<sup>2</sup> sera mise à disposition des familles souhaitant se retrouver après des

obsèques, offrant ainsi un espace adapté à ces moments de recueillement. Cette polyvalence confirme la volonté de la municipalité de créer un équipement au service de plusieurs besoins du territoire.

Un parking sera également créé à l’arrière du bâtiment pour améliorer l’accessibilité du site. La fin des travaux intérieurs est prévue au début de l’année 2026.

Ce nouvel espace offrira à l’Espérance Rignacoise des conditions adaptées, à l’approche des célébrations de ses 90 ans et des festivités programmées pour 2026.

## SUIVI DES TRAVAUX AU FOYER DE VIE MARIE GOUYEN

Les travaux de rénovation des terrasses et allées de circulation du Foyer de Vie Marie Gouyen se poursuivent. Ils offriront aux résidents une circulation plus fluide entre leur logement et les espaces collectifs. Ce nouveau cadre végétalisé apportera confort et convivialité.

Ces aménagements, réalisés par l’entreprise AT2P, étaient indispensables pour la mobilité et le bien-être des résidents. Comme précisé dans les précédents bulletins, la Communauté de communes deviendra propriétaire de l’ensemble du site courant 2026.

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Engagé depuis 2022, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Pays Rignacois en est à son aboutissement. Ce document stratégique, élaboré avec l'ensemble des communes et partenaires du territoire, définit les règles d'aménagement, de construction et de préservation des espaces naturels et agricoles pour les années à venir. L'enquête publique, qui s'est déroulée du 15 septembre au 15 octobre 2025, a permis aux habitants de prendre connaissance du projet et de faire part de leurs observations. Le commissaire enquêteur a remis son rapport et une réunion avec les personnes publiques associées est programmée en décembre pour finaliser les derniers ajustements. Le Conseil communautaire validera définitivement le PLUI en janvier 2026. À cette date, le document deviendra exécutoire et servira de référence pour toutes les décisions relatives à l'urbanisme sur le territoire du Pays Rignacois. Les élus tiennent à remercier la population pour sa participation et soulignent que ce plan est le fruit de plusieurs années de concertation et de travail collaboratif, garantissant un développement harmonieux et durable de notre territoire.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 – COMMENT VOTER ET S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections municipales programmées les **15 et 22 mars 2026**, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

### Conditions pour voter :

- Avoir **au moins 18 ans** le jour du scrutin (article L.2 du Code électoral).
- Être **de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne** pour voter aux élections municipales (article L.5 du Code électoral).
- Jouir de ses **droits civils et politiques** (article L.7 du Code électoral).

### Comment s'inscrire :

- **Par internet**, via le site officiel [service-public.fr](http://service-public.fr) en utilisant FranceConnect.

- **En mairie**, en remplissant le formulaire d'inscription et en fournissant :

- Une pièce d'identité en cours de validité ;
- Un justificatif de domicile récent (facture, quittance de loyer, avis d'imposition).

Délais : l'inscription doit être effectuée au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédent le scrutin (article L. 7 du Code électoral). Pour les élections municipales de 2026 **l'inscription doit avoir été faite avant le 6 février**.

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est conseillé de vérifier dès maintenant votre situation sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

## CITOYENNETÉ – CIVISME

La commune rappelle l'importance du respect des règles de circulation et de stationnement pour garantir la sécurité de tous. Les trottoirs doivent impérativement rester dégagés : ils permettent aux résidents du foyer de vie (40 personnes), de la résidence « Les terrasses de Rignac » et de l'EHPAD « Les Rosiers », aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux parents avec poussettes de circuler en toute sécurité. Conformément au Code de la route, **le stationnement sur trottoir est strictement interdit**, car il met en danger les usagers les plus vulnérables.

Le civisme passe également par le respect des espaces publics. Rignac investit durablement pour offrir un cadre de vie agréable, propre et accueillant (La commune vient d'en être récompensée par la confirmation de sa 3<sup>e</sup> fleur au label Villes et Villages Fleuris). Il est donc essentiel que chacun contribue à cet effort collectif, notamment en **ramassant les déjections de son animal**. De nombreux distributeurs de sacs sont installés dans la commune pour faciliter cette démarche.

Enfin, nous rappelons que **tous les chiens doivent être tenus en laisse**, y compris au parc de la Peyrade, lieu partagé de détente, de sport et de loisirs pour de nombreux enfants et promeneurs.

Le respect de ces règles simples participe à la qualité de vie de tous.



## VIGILANCE

En cette fin d'année, la mairie rappelle quelques gestes simples pour préserver la tranquillité de tous : veiller à bien sécuriser son domicile, rester attentif à son voisinage et signaler tout fait inhabituel à la gendarmerie si besoin. Ces petites attentions contribuent au bien-être collectif et renforcent la solidarité entre habitants.

Merci à chacune et chacun pour votre vigilance bienveillante.

## JOURNÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU FOYER DE VIE MARIE GOUYEN

Le 4 novembre dernier, le Foyer de vie Marie Gouyen a organisé, dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, une après-midi dédiée à la prévention et à la mobilité sécurisée. Cette action, soutenue par l'État et le Département, a réuni les résidents du Foyer, des lycéens du Lycée de Rignac, la gendarmerie de Rignac, des élus municipaux et plusieurs agents de la commune. Répartis en deux groupes, les participants ont bénéficié d'un temps théorique animé par les gendarmes, portant sur les règles essentielles de sécurité routière et les bons comportements à adopter en milieu urbain.

Un parcours pratique a ensuite permis de constater que Rignac dispose déjà de nombreux aménagements facilitant les déplacements des personnes à mobilité réduite, tout en révélant quelques points à améliorer, notamment dans la rue de la Muraille. Cette sortie a également mis en lumière les difficultés rencontrées au quotidien par les résidents et rappelé l'importance, pour l'ensemble des usagers, de ne pas entraver la circulation des fauteuils roulants (en particulier en évitant le stationnement sur les bandes réservées) et pour les résidents du Foyer d'adopter des comportements sécurisés lors de leurs déplacements.

De nouveaux panneaux signalétiques « Cultivons la mobilité douce, soyons vigilants » seront prochainement installés aux abords du Foyer.

Au-delà de la sensibilisation, cette journée a été un moment d'échanges et de compréhension mutuelle. Certains lycéens ont pu tester le déplacement en fauteuil, tandis qu'un résident a partagé son expérience suite à un accident sur la voie publique. Ces échanges ont favorisé une prise de conscience collective sur le « circuler ensemble ».

## ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE DU PAYS RIGNACOIS

La médiathèque du Pays Rignacois poursuit sa mission de service public culturel en proposant, chaque mois, des animations variées et accessibles à tous.

Après un mois de novembre marqué par une belle mobilisation en faveur du Téléthon grâce à la braderie solidaire, décembre s'annonce tout aussi dynamique avec des ateliers créatifs de Noël, la venue du Père Noël pour un goûter festif et un concert du Conservatoire de musique le 17 décembre. Pendant les vacances scolaires, le public pourra également profiter d'un espace jeux de société (plus de 40 jeux disponibles) ainsi que d'un puzzle collaboratif pour les enfants sur le thème de Noël.

En janvier, la médiathèque mettra à l'honneur les travaux réalisés par les classes de 3<sup>e</sup> des collèges de Rignac, inspirés de l'exposition « Portrait d'ados » de Marie-Hélène Audouard. La médiathèque participera aussi aux Nuits de la lecture, le jeudi 22 janvier, autour du thème national « Villes et campagnes », dont le programme sera précisé ultérieurement. Le mois de février sera placé sous le signe de la magie avec une soirée Cult' Harry Potter, organisée en partenariat avec l'association Carrefour des Sciences et des Arts (vendredi 20 février – places limitées). Deux ateliers créatifs viendront également rythmer les vacances d'hiver. En mars, le public retrouvera la soirée Des Livr'& Vous, consacrée aux échanges et aux coups de cœur littéraires.

Les animations sont gratuites et les inscriptions se font auprès des médiathécaires. Pendant les vacances scolaires, la médiathèque reste ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, ainsi que le samedi de 9h30 à 12h30 sauf les jours fériés.

Toutes les informations sont disponibles sur la page Facebook de la médiathèque.

## CLIN D'ŒIL HIVERNAL



KALICI Photographie

## AGENDA



### Décembre

<b>À partir du 22</b>	Puzzle Collaboratif de Noël - Médiathèque du Pays Rignacois
<b>Lundi 22</b>	Séance de Cinéma de Noël - Mairie de Rignac - 14h30 - Salle André Jarlan
<b>Janvier</b>	
<b>Tout le mois</b>	Exposition des 3 <sup>e</sup> des collèges de Rignac - Médiathèque du Pays Rignacois
<b>Vendredi 9</b>	Voeux - Mairie de Rignac - 18h30 - Salle André Jarlan
<b>Jeudi 15</b>	Séance de Cinéma : Vie Privée et Chasse Gardée 2 - Mondes et Multitudes - 18h et 20h30 - Salle André Jarlan
<b>Samedi 17</b>	Atelier Parent-Enfant Découverte Cirque - POP'S - 10h - Salle André Jarlan Atelier Découverte fanfare / Musique de rue - L'Espérance Rignacoise - 15h30 - Salle André Jarlan Quine - APE Perrin et Goerges Rouquier - 20h - Salle André Jarlan
<b>Dimanche 18</b>	Thé dansant - Le Soullicou - 14h30 - Salle André Jarlan Troc de fringues - Collectif Graines - 10h - Salle La Traverse
<b>Samedi 31</b>	Atelier Parent-Enfant - Baby-Gym - POP'S - 10h - Gymnase du stade
<b>Février</b>	
<b>Dimanche 1</b>	Quine - APE St-Joseph et Jeanne d'Arc - 14h - Salle André Jarlan
<b>Samedi 7</b>	Atelier Découverte fanfare / Musique de rue - L'Espérance Rignacoise - 15h30 - Salle André Jarlan
<b>Dimanche 8</b>	Quine des résidents du Foyer Marie Gouyen - Association Bruno Di Palma - 15h - Après-midi Salle André Jarlan
<b>Dimanche 15</b>	Quine de l'ADMR et de l'Eclaircie - ADMR - 14h30 - Salle André Jarlan
<b>Jeudi 19</b>	Conférence - Rencontres Citoyennes - 20h30 - Salle André Jarlan
<b>Vendredi 20</b>	Soirée Cult' Harry Potter - Médiathèque du Pays Rignacois - 20h00 - 21h30 - Médiathèque
<b>Dimanche 22</b>	Finale Futsal départementale - US Montbazens-Rignac - de 8h à 17h - Gymnase André Jarlan
<b>Jeudi 26</b>	Atelier créatif à la Médiathèque - Après-midi Médiathèque du Pays Rignacois Don du sang - 14h00 à 18h30 - Salle André Jarlan
<b>Samedi 28</b>	Quine - RDV Aveyron Handball - 20h30 - En soirée Salle André Jarlan
<b>Mars</b>	
<b>Dimanche 1</b>	Thé dansant Rétina France - Rétina - 14h30 - Salle André Jarlan
<b>Mardi 3</b>	Atelier créatif à la Médiathèque - Après-midi Médiathèque du Pays Rignacois
<b>Dimanche 8</b>	Gala d'Accordéon - FSE Georges ROUQUIER - Salle André Jarlan
<b>Jeudi 12</b>	Séance de cinéma - Mondes et Multitudes - 18h00 et 20h30 Salle André Jarlan
<b>Samedi 14</b>	Atelier Découverte fanfare / Musique de rue - L'Espérance Rignacoise - 15h30 Salle André Jarlan
<b>Dimanche 15</b>	1 <sup>er</sup> tour : Élections Municipales - Salle André Jarlan
<b>Mercredi 18</b>	Soirée D Livr et vous - Médiathèque du Pays Rignacois
<b>Jeudi 19</b>	Conférence - Rencontres Citoyennes - 20h30 - Salle des fêtes André Jarlan
<b>Dimanche 22</b>	2 <sup>nd</sup> tour : Élections Municipales - Salle des fêtes André Jarlan Déjeuner du foot USMR - US Montbazens-Rignac - 7h30 à 11h30 Salle des fêtes André Jarlan
<b>Samedi 28</b>	Atelier Parent-Enfant - Loisirs Crétifs - POP'S - 9h - Salle des fêtes André Jarlan
<b>Dimanche 29</b>	Bourse aux jouets et Vide-Dressing - APE St-Joseph et Jeanne d'Arc - Toute la journée Salle des fêtes André Jarlan
<b>Avril</b>	
<b>Jeudi 9</b>	Séance de Cinéma : - Mondes et Multitudes - 18h et 20h30 - Salle André Jarlan
<b>Vendredi 10</b>	Les Négresses Vertes en concert - Le Son à la campagne - 20h - Salle André Jarlan
<b>Samedi 11</b>	Troc de Plantes et de Graines - Collectif Graines - 10h00 - salle La Traverse
<b>Dimanche 12</b>	Thé Dansant avec Didier Malvezin - APE Jacques Perrin - 14h - Salle André Jarlan
<b>Vendredi 17</b>	Théâtre - Rencontres Citoyennes - 20h30 - Salle André Jarlan
<b>Dimanche 19</b>	Puces des couturières - Récréa Rignac - Toute la journée - Salle André Jarlan
<b>Samedi 25</b>	Troc de Plantes et de Graines - Collectif Graines - 10h00 - salle La Traverse Atelier Découverte fanfare / Musique de rue - L'Espérance Rignacoise - 15h30 - Salle André Jarlan Le Trèfle Rignacois - Sport Santé Rignac

## DISTRIBUTION DES SACS-POUBELLE

La distribution des sacs poubelle se déroulera dans les ateliers municipaux du **9 au 14 février 2026** :

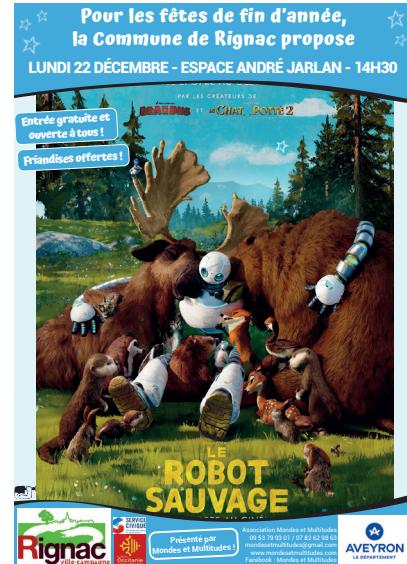
- Lundi 9 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Mardi 10 de 9h à 12h
- Mercredi 11 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi 12 de 9h à 12h
- Vendredi 13 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Samedi 14 de 9h à 12h

## ANONCE CINÉMA DE NOËL

La mairie de Rignac invite petits et grands à une séance de cinéma offerte le lundi 22 décembre à 14h30 à la salle des fêtes André Jarlan. Au programme : « Le Robot Sauvage », une aventure pleine d'émotions pour toute la famille.

Après le film, un goûter de Noël sera proposé et le Père Noël fera une apparition pour partager un moment magique avec les enfants.

Venez nombreux pour célébrer les fêtes et profiter d'un après-midi convivial.



## DE NOUVELLES ACTIVITÉS S'INSTALLENT À RIGNAC

- Jeannot.Pro, créée par l'ingénieur thermicien Benoît Montels, accompagne copropriétés, collectivités et entreprises dans la réduction de leurs dépenses énergétiques. Tél. : 07 57 02 82 06
  - MD Peinture, l'entreprise de Marius Dumitrascu vous propose dès à présent ses services en peinture intérieure/extérieure, pose de revêtements de sols et papiers peints. Tél. : 06 32 80 08 38
  - REV Opticien, le magasin de Christophe Brandli s'installe au 20 rue de la Muraille (ancienne Caisse d'Espagne) dès le mois de janvier et proposera en plus de son activité d'opticien des téléconsultations ophtalmo.
- Une offre de services qui s'étoffe au cœur du village.

## DON DU SANG À RIGNAC

Donner son sang, c'est sauver des vies. Chaque année, l'Établissement Français du Sang rappelle que ce geste simple, volontaire et anonyme permet d'accompagner près d'un million de personnes en France : accidents de la route, interventions chirurgicales, maladies chroniques, maternité... Les besoins restent constants et les réserves doivent être régulièrement renouvelées.

À Rignac, la solidarité est bien au rendez-vous. En 2025, ce sont 310 donneurs qui ont participé aux quatre collectes organisées salle des fêtes André Jarlan, un chiffre en hausse qui témoigne de l'engagement des habitants envers cette cause essentielle.

La commune renouvelle naturellement son partenariat avec l'EFS pour l'année 2026, avec quatre collectes programmées : 26 février, 4 juin, 3 septembre, et 30 décembre 2026.

Les équipes de l'EFS vous accueilleront de 14h à 18h30 salle André Jarlan, dans des conditions adaptées et sécurisées. Chaque don compte. Qu'il soit ponctuel ou régulier, il contribue directement à sauver des vies et à soutenir les patients qui dépendent des produits sanguins au quotidien.